



Gérance et Gestion de Biens Immobiliers

Le 16 janvier 2020.

CENTURY 21 Diamant
Madame Sandra TOLU
Square Eugène Plasky 97
1030 Bruxelles

info@century21diamant.com

Madame,

Concerne : ACP BRUSILIA - av. Louis Bertrand 100-104 à 1030 BRUXELLES
Parking C15
Vos références :

Vendeur : CALLENS

Acquéreur :

Nous faisons suite à votre demande du 15 janvier 2020. Voici les informations requises conformément à l'article 577-11 du Code civil.

1.1. Fonds de roulement	<u>197 344.00 €</u> 49 336 quotités	x 16 quotités	64.00 €
Fonds de réserve	<u>1 240 773.65 €</u> 46 920 quotités	x 0 quotités	0.00 €
Fonds de réserve parkings	<u>99 225.28 €</u> 46 920 quotités	x 16 quotités	33.84 €

L'ACP BRUSILIA Phase 1 fait partie du complexe BRUSILIA général (dont nous sommes également syndic), qui possède également un fonds de roulement :

Fonds de roulement	<u>10 000.00 €</u> 100 000 quotités	x 16 quotités	1.60 €
--------------------	--	---------------	--------

- 1.2. A ce jour, le vendeur n'a aucun arriéré de paiement.
- 1.3. L'assemblée générale de 2019 a décidé de procéder à des appels de 23 460.00 € par trimestre pour le fonds de réserve.
- 1.4. L'association des copropriétaires n'a aucune procédure en cours.
- 1.5. Décomptes de charges des 2 dernières années : en annexe.
Procès-verbaux des 3 dernières années : en annexe.
- 1.6. Dernier bilan approuvé par l'assemblée générale : en annexe.

- 2.1 La dernière assemblée générale a voté différents travaux détaillés dans le procès-verbal.
- 2.2 Voir point 1.3. et 2.1.
- 2.3 Aucune acquisition de parties communes n'a été décidée.
- 2.4 Il n'y a pas de dettes certaines dues par l'association des copropriétaires à la suite de litiges nés avant la date certaine de transfert de la propriété.

Des travaux de rénovation des façades de l'immeuble ont été effectués en 2010 et 2011. Le D.I.U. établi par le coordinateur de sécurité (SIXCO) est conservé chez le syndic.

Il n'y a pas de citerne à mazout dans l'immeuble (chauffage au gaz).

Afin que nous puissions établir le décompte ventilé entre les vendeurs et l'acquéreur, merci de nous faire parvenir les coordonnées complètes de l'acquéreur ainsi que la date exacte de la mutation du bien et ce dès la signature de l'acte de vente.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour l'ACP BRUSILIA,
Le syndic.



Tanguy BAUCHAU